

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 20 octobre 2023****CONVOCATION**

Date : 13 octobre 2023

Affichée le : 13 octobre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

27 octobre 2023

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS –.

Absents représentés

Mme Sophie GUILHAUMEPouvoir à Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC

Mme Cécile PIGNOLPouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

M. Loïc LEBALLEURPouvoir à M. Bruno DION

M. François RAMPONPouvoir à M. Alphonse PAGNON

Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à M. Thierry MALHERBE

Mme Claudine MULLERPouvoir à M. Edwin LEGRIS

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-10-13

OBJET : CESSIION D'UN TERRAIN CADASTRÉ AT 439 SIS 27 QUAI DE L'OISE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le plan de division de la parcelle AT 431 en deux lots (AT 439 et AT 440).

Vu l'extrait du plan cadastral faisant apparaître la parcelle AT 439.

Vu le dossier de candidature de la SARL LILYBULLE rapportant une offre d'acquisition au prix de 320.000 euros net vendeur.

Vu le courrier d'acceptation de l'offre en date du 14 septembre 2023.

Vu l'avis du Domaine en date du 12 octobre 2023.

Considérant que la commune souhaite céder un terrain bâti cadastré AT 439, d'une contenance de 313 m², situé 27 Quai de l'Oise à L'Isle-Adam, propriété de la commune, à la SARL LILYBULLE, représentée par Monsieur ZACKRZEWSKI Patrick et Madame DUBOURG Audrey épouse ZACKRZEWSKI moyennant le prix principal de 320 000 euros.

Considérant que cette cession fait suite à la candidature de la SARL LILYBULLE dans le cadre d'un appel à projets effectué pour la cession de ce bien immobilier communal.

Considérant qu'après délibération du jury, la SARL LILYBULLE a vu son projet commercial être retenu.

Considérant que ledit terrain référencé AT 439, est situé en zone UMa du Plan Local d'Urbanisme et dans le Périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de l'Oise (zone turquoise).

Après avis de la Commission des Finances en date du 10 octobre 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 abstentions,

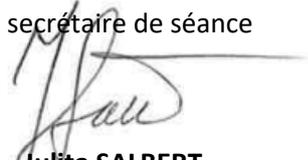
- **approuve** la cession par la ville de la parcelle AT 439 d'une contenance de 313 m² au prix de 320 000 euros net vendeur.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **charge** notre notaire de rédiger tous les actes à venir.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT